

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
RPI DUNIERE SUR EYRIEUX – SAINT FORTUNAT SUR EYRIEUX

PREMIER TRIMESTRE 2017/2018  
Jeudi 1<sup>er</sup> Mars 2018 à 18h30  
à l'école élémentaire de Dunière sur Eyrieux

Personnes présentes :

Enseignants :

- Mesdames Nathalie Lebas - Sandrine Nyitrai - Audrey Trapletti

Inspecteur de l'Education Nationale :

- Monsieur Jean-Marc Gauthier

Mairie de Saint Fortunat sur Eyrieux :

- Monsieur Christian Feroussier - Maire de Saint Fortunat sur Eyrieux

Mairie de Dunière sur Eyrieux :

- Monsieur Gérard Brosse, Maire
- Madame Sandrine Rozmanowski
- Monsieur Joël Canosi, Adjoint

SIVU :

- Madame Sandrine Rozmanowski

Parents d'élèves :

Ecole de Saint Fortunat sur Eyrieux :

- Madame Sylvie Vatai

Ecole de Dunière sur Eyrieux :

- Madame Laurène Faure
- Monsieur Fabien Charensol

Madame Brigitte Sarrat EVS

Excusés :

- Céline Courtial – Enseignante
- Elise Naeyaert – Magdalen ROUBY Parents d'élèves Ecole de Dunière sur Eyrieux
- Monsieur Sébastien Palix – Parents d'élèves école de St Fortunat
- Mme Chantal Haam – DDEN
- Madame Carine Aymard – Mairie de Saint-Fortunat sur Eyrieux

## 1 – Projets de l'année en cours : sorties, budget

Les 3 enseignantes ont participé à un stage école intitulé « Parcours citoyen », avec comme axes de travail le renforcement de l'estime de soi, le travail sur l'autonomie des élèves et renforcer la transmission des savoirs entre pairs une journée avant les vacances de février.

### A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

- Nous avons continué à nous rendre à la bibliothèque tous les jeudis, sauf la dernière semaine, le mardi en raison de l'absence de Sandrine Imbo. Nous irons à la bibliothèque mardi 6 mars à la place du 8 mars, Sandrine Imbo étant de nouveau en formation.
- Nous poursuivons les interventions musique un jeudi matin sur 2. Sur proposition du SIVU les classes du Dunière et Saint-Fortunat renouvelleront les interventions Musique pour la prochaine rentrée.
- Le lundi 20 novembre, l'Arche des Métiers est intervenue à l'école. Pour une animation « Les sens en Forêts ». Au travers d'une histoire et de différents ateliers et manipulations, les élèves ont appris à reconnaître et nommer les différents sens. L'ouïe, le toucher, l'odorat.  
D'autres interventions de l'Arche des Métiers sont programmées les 5 mars « L'air de rien », le 4 avril « Matériaux » et le 28 mai « Arcens nos sens en bouteilles »
- Le mardi 19 décembre nous nous sommes rendus au cinéma, voir « Julius et le Père-noël ».
- Les élèves ont confectionné les cartes pour les menus des aînés de la commune de St Fortunat.
- Ils ont également confectionné des petits objets qui ont été mis en vente lors de la fête de Noël de la commune.
- Grand succès pour notre fête de Noël en commun avec les élèves du primaire de Dunière, a pu se dérouler devant la mairie et le goûter dans la cour de l'école maternelle. Comme chaque année, les familles ont été nombreuses à venir écouter les chants des enfants. A cette occasion, la bibliothèque avait offert un spectacle aux deux écoles.
- Nous avons débuté nos ateliers cuisine. Nous avons fait une compote au mois de novembre et en janvier, pour l'Épiphanie, les élèves ont cuisiné pour confectionner une galette qu'ils ont dégustée le lendemain matin. Ils l'ont également, partagée avec les grands de Dunière venus à la Bibliothèque à Saint-Fortunat. Suite à ce moment d'échange apprécié par tous, et dans le cadre de notre thème de l'année qui est l'amitié, nous avons décidé, après les prochaines vacances de Février, de cuisiner à nouveau les jours où les grands viendront à la bibliothèque.
- Le jeudi 25 janvier, KAPLA est intervenu à l'école. Avec l'animateur, les enfants ont construit un village avec des maisons, des bancs et une route pour les plus petits, les plus grands ont construit une chenille et des salades et des arbres.
- Nous participerons au troc des plantes avec la bibliothèque. Pour cette occasion, nous redemandons la plate-bande devant la bibliothèque pour nos cultures. Accord de la mairie.
- Nous nous sommes inscrits au programme « Classes qui chantent », à ce jour nous n'avons pas de nouvelles. Nous ferons une restitution lors de la fête des écoles.
- Nous ferons carnaval avant la fin de la période, mais n'avons pas encore fixé la date.
- Merci à Laura qui a effectué le remplacement de Sandrine Imbo durant 2 jours avant les vacances. Sandrine Imbo étant à nouveau en stage les du 7 au 9 mars, Laura devrait à nouveau assurer son remplacement.

## A l'école de Dunière sur Eyrieux

- Comme pour la maternelle, nous poursuivons les séances avec l'intervenant musique un jeudi sur deux.
- Nous nous sommes rendus à la bibliothèque de Saint Fortunat, les 14/11, 12/12, 16/01 et 06/02. Sur cette période, nous irons les mardis 6 mars et 3 avril.
- Le mardi 21 novembre, les élèves du CM1 et CM2 ont participé au cross des collègues à Saint-Sauveur.
- Dans le cadre de la fête de la science, les élèves de CE2-CM ont effectué une séance de poterie à l'atelier d'Elisabeth Bourget.
- Le vendredi 15 décembre, les élèves ont rejoint les adhérents de l'UNRPA à la salle du moulinage. Ils ont chanté des chants de Noël et ont goûté avec les adhérents. Les élèves avaient confectionné les cartes pour les menus. La municipalité nous indique que les cartes sont toujours très appréciées des adhérents.
- Notre classe de neige s'est déroulée du 22 au 26 janvier. 32 enfants sur 34 ont participé. Nous avons pratiqué en alternance, par groupe, le ski alternatif ou skating et atelier poterie. .... Le bilan est très positif, les enfants ont bien évolué en motricité. L'atelier poterie a été très pertinent, on s'est rendu compte que la motricité fine avait besoin d'être travaillée, ainsi que le travail sur l'imaginaire. Un nombre important d'enfants manque d'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne. Expérience très enrichissante pour les élèves. Beaucoup de travail en amont et en aval ont été réalisées. Une exposition des œuvres sur le thème de l'amitié sera visible à la fête des écoles.

Les résidents des Terrasses de l'Eyrieux, n'ont pas pu nous accompagner comme nous l'avions prévu, faute de budget de leur structure.

- Un merci tout particulier aux 5 grands-parents accompagnateurs, ainsi qu'à notre AVS, qui a permis aux enfants concernés de participer dans d'excellentes conditions. Merci au Sou des écoles qui a participé à hauteur de 75 € par élève. Merci au SIVU qui a financé 35 euros sur 2017, et 9 euros sur le budget 2018. Nous avons sollicité les deux communes pour une subvention exceptionnelle, Dunière a répondu que cela n'était pas possible et de nous adresser au SIVU. La mairie de St Fortunat doit re-questionner le SIVU sur cette question.
- Dans le cadre du projet « Classes qui dansent » nous avons obtenu le financement par la DRAC. Coût 1 120 € .

A ce titre, nous aurons l'intervention d'une danseuse professionnelle pendant 1 heure par jour pendant 2 semaines. La première intervention a débuté du 26 février au 2 mars et la seconde, du 14 au 18 mai. Nous travaillerons sur une production dansée et la restitution aura lieu le Jeudi 31 mai au théâtre de Privas devant un public constitué uniquement d'élèves d'autres écoles. Nous présenterons ce travail à la fête des écoles le samedi 16 juin. Le vendredi 27 avril, nous nous rendrons au théâtre de Privas pour assister au spectacle « Alice » interprété par le Groupe GRENADE qui nous accompagne sur le projet Classes qui dansent. Le foyer-logement nous accompagnera sur ces deux demi-journées.

Rappel, nous aurons classe le mercredi 4 avril toute la journée, afin de récupérer le vendredi de l'Ascension.

Merci encore aux personnes : parents, grands-parents. qui nous accompagnent lors des différentes sorties.

Merci au Sou des Ecoles et SIVU qui participent financièrement aux sorties.

Les enseignantes demandent s'il est possible de retrouver le budget des sorties scolaires à hauteur de 50 euros par élève, puisqu'il n'y a plus de Taps ni de garderie du mercredi, comme auparavant.

Mr Canosi évoque la perte des aides pour les CAE, ce qui entraîne une charge assez lourde sur l'année 2018. Pour l'instant, le SIVU pense maintenir le budget et renouvelle l'intervention musique pour la prochaine rentrée.

Au nom des parents d'élèves, Mr Charenzol, confirme cette demande au SIVU, mais également aux mairies pour que le budget sorties passe à 50 €.

Mr Féroussier indique que la demande doit être faite au SIVU avec copie aux mairies.

Le Conseil d'école demande au SIVU de réfléchir à une hausse de la subvention « sorties » à hauteur de 50 euros au lieu des 35 euros actuellement.

## **2 – Perspectives de rentrée 2018**

### **Effectifs**

A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux – Total 22 élèves

ANNEE	TPS	PS	MS	GS	total
2017/2018	3	8	5	6	22
2018/2019	2	4	8	6	20

Nouvelle arrivée début Décembre. Cet élève bénéficie d'une AVS 12 h par semaine.

Une nouvelle arrivée en TPS et une autre en GS sont prévues en Avril.

A l'école de Dunière sur Eyrieux - Total : 34 élèves

ANNEE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
2017/2018	7	10	8	4	5	34
2018/2019	6	7	10	8	4	35

Répartition des 2 classes en réflexion, avec le projet de décroisonner encore plus les niveaux. Depuis la rentrée, encore plus que l'année précédente, des décroisonnements ont lieu, permettant ainsi de travailler en petits groupes, et de rendre l'élève encore plus acteur de ses apprentissages.

Mr l'Inspecteur encourage les enseignantes à travailler de cette manière et donne toute sa confiance aux enseignantes pour la mise en place de cette méthode.

Mr Charenzol indique que dans le cadre de la construction de la nouvelle école, cela doit être pris en compte afin de prévoir les salles dans ce sens.

Mr l'Inspecteur va dans ce sens en indiquant qu'il est nécessaire d'avoir une approche pédagogique différente. Il redit l'importance de pouvoir décroisonner afin d'apprendre aux enfants à collaborer et à travailler ensemble.

Pour information les enseignantes indiquent la répartition des lieux de résidences des élèves scolarisés au RPI.

Ecole	Nombre total d'élèves	Habitant St Fortunat	Habitant Dunière	Habitant Autres communes
Dunière	34	23	7	4
St Fortunat	22	16	4	2
Total RPI 17-18	56	39	11	6

### **3 - Travaux :**

#### A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

- La structure de jeu offerte par le sou des écoles a été installée par les employés communaux. Merci pour leur intervention.

#### A l'école de Dunière sur Eyrieux

- Merci pour le nouveau portail (pb des clés à revoir)
- Merci pour le nouveau radiateur avec thermostat.
- Problème de l'alarme qui se met en route. Les piles ont déjà été changées.
- Problème de la sonnette extérieure qui ne fonctionne pas.
- Pour les sorties à la journée, cela complique car la périscolaire est à St Fortunat, et qu'on ne peut pas demander aux parents de revenir à Dunière.

Les difficultés pratiques de deux sites différents compliquent les échanges : par exemple, lors de la suppression du bus pour la neige, certains élèves ont été scolarisés à la maternelle car il n'y avait pas de bus pour les ramener le soir à la périscolaire...

Mr Charensol souligne l'obligation pour les parents, à prendre une carte de bus, juste pour la péri ou/et la cantine, qu'ils résident à Dunière ou à St Fortunat.

En raison des intempéries, il n'y a pas eu de bus scolaire le lundi 5 février. De ce fait, 3 élèves ont été accueillis à la maternelle. Le lundi 18 décembre, également 2 élèves avaient été accueillis à la maternelle.

Les enseignantes font remarquer qu'elles ne sont pas averties lorsqu'il n'y a pas de transport scolaire. Le SIVU ne l'est pas forcément non plus.

- Des accidents ont eu lieu à l'école, il serait bon de réfléchir à un aménagement de la cour pour permettre aux enfants de ne pas se blesser : mur avec pierres saillantes, difficulté pour la surveillance, passage étroit entre les deux cours, montée d'escaliers...

La commune peut y réfléchir, même si le risque 0 n'existe pas.

- Pourrait-on envisager une visite de sécurité de l'école ? Accessibilité situation de handicaps. La commune de Dunière indique qu'elle y travaille (dossier ADAP) pour accessibilité de tous les locaux communaux (mairie, école.....).

Mr l'Inspecteur indique qu'il y a une personne au rectorat qui peut être sollicitée pour ce type de question.

### **4 – Questions diverses**

- Les jours d'intempéries, malgré le maintien des transports scolaires, certains parents ne mettent pas leurs enfants à l'école. Il faut rappeler la priorité de la scolarité.

- Rappel des horaires et du règlement intérieur :

Pour St Fortunat : 8h35 - 11h35 et 13h25 – 16h25

Pour Dunière : 8h30-11h30 et 13h20 – 16h20

L'accueil se fait 10 mn avant l'heure de classe.

Mme Vatai fait remarquer qu'avant l'arrivée du bus à 13h10 certains enfants jouent à des jeux violents devant l'école maternelle. L'info est arrivée aux enseignants qui ont repris les enfants concernés, mais avant l'heure de la classe, ils sont sous la responsabilité des parents.

- Pour l'école de Dunière, comme pour toutes les autres écoles, la cour d'école n'est pas ouverte en dehors des temps de classe.

Mr l'Inspecteur rappelle que les enfants ne doivent pas rentrer dans l'enceinte de l'école avant l'horaire.

Mme Rozmanowski évoque le problème survenu puisqu'elle était présente ce jour-là à la mairie avec la secrétaire ; étant en réunion, elles avaient demandé aux 2 enfants de jouer dans la cour en attendant.

Mr l'Inspecteur rappelle qu'elles n'auraient pas dû jouer dans la cour, l'accès à la cour n'est pas autorisé hors temps scolaire, c'est une règle nationale ancienne.

- Pour les parents, il est important que les RDV avec les enseignantes soient pris à l'avance, et les règles de courtoisie sont en vigueur.
- Inquiétude suite à la disparition des contrats CUI CAE concernant les postes d'EVS pour l'aide à la direction. On espère conserver le poste. Mr l'Inspecteur indique qu'il n'a pas d'information sur la suite.
- Chaque école fera passer à la mairie de sa commune son PPMS. Dans ces PPMS, il y a une partie, qui peut être complétée par les collectivités locales qui ont en charge les élèves hors temps scolaire (pages 21 et 25). Ces PPMS seront également transmis à notre Inspecteur.
- La fête des écoles aura lieu Samedi 16 juin à Dunière.
- Nous avons reçu le prix de l'éducation citoyenne 2017. Nous avons reçu une invitation pour la remise des prix. Elle aura lieu ce samedi 3 mars à 11h00 à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche à Privas. Nous y sommes invités avec une délégation de 3 ou 4 élèves. Une dizaine d'élèves étaient intéressés pour venir, nous avons adressé un mail aux parents concernés.

M. l'Inspecteur précise que 5 écoles ont été primées sur l'Ardèche et que personne ne concoure à ce prix, c'est un travail conjoint entre l'éducation nationale et l'ordre national du mérite. C'est un titre honorifique qui a été accordé dans le cadre de l'accompagnement particulier lors de la sortie vélo pour adapter les niveaux de chaque enfant. Il félicite une nouvelle fois l'équipe enseignante du travail mené avec les élèves.

- Les enseignantes de Dunière sont inscrites à un stage syndical, les 15 et 16 mars. Leurs inscriptions ont été validées. Stage intéressant avec présentation d'outils pédagogiques. Il n'y a pas de remplaçant. Dans ce cas, elles partiront en alternance, un jour chacune.
- Est-ce que les mairies peuvent faire passer un article dans le journal et dans les bulletins municipaux pour les inscriptions pour la prochaine rentrée.
- Mme Rosmanowski souhaite qu'une rectification soit apportée au précédent PV du conseil d'école. Elle indique ne pas avoir tenu les propos concernant le projet de la nouvelle école, et en particulier sur le principe de scolarisation à St Fortunat des enfants habitant Dunière.

Mr Charensol exprime son désaccord à Mme Rozmanowski, en disant que les propos rapportés sur le PV ont bien été tenus.

- Mme Rozmanowski renouvelle la demande pour que les PV soient communiqués au SIVU avant l'envoi à l'IEN.

Les enseignantes et parents d'élèves indiquent que ceci n'est pas possible. Les mairies/SIVU n'ont aucun droit de regard sur le PV de l'école. Le PV est établi par les Directrices d'école et transmis à l'inspecteur, aux parents d'élèves et aux mairies.

Mr l'Inspecteur explique que les parents d'élèves peuvent faire leur propre compte-rendu, s'ils en ressentent la nécessité. Un relevé de conclusions pourrait être plus consensuel. Le projet d'une construction d'un nouveau pôle scolaire dépasse le cadre du conseil d'école, et doit faire l'objet de rencontres extérieures. Il insiste sur une réflexion au niveau du territoire, et non plus de chaque commune, pour permettre d'avoir un projet global.

Fin de séance à 20 heures.

La Secrétaire de séance  
Mme TRAPLETTI

La Présidente de séance  
Mme NYITRAI